

Pollution de l'eau : un phénomène bien breton

La Bretagne fait régulièrement la une des journaux à propos de la qualité dégradée de ses eaux de surface et souterraines. Il suffit de se promener l'été sur certaines plages bretonnes pour constater l'ampleur du phénomène avec les dépôts d'algues vertes rendant parfois toute baignade impossible comme à Saint Michel en Grève (22). Mais au-delà de la présence très visuelle de ces algues, c'est la qualité chimique de l'eau qui pose vraiment problème. En effet, les taux de nitrates et de phosphore que contient l'eau sont beaucoup trop élevés d'un point de vue santé publique (nitrates) ou écologique (le phosphore).

Pourtant cet apport de nitrates et phosphore est connu et même condamné. En effet, un contentieux européen est toujours en cours concernant les nitrates dans l'eau. La commission a d'ailleurs assigné la France devant la cour de justice de l'Union Européenne, le 27 février 2012 qui a donné lieu à un jugement le 13 juin 2013 pour manquement dans la désignation des « zones vulnérables ». En outre, un nouveau contentieux est en cours sur le contenu des « programmes d'action » mis en œuvre dans ces zones vulnérables. On reproche à la France de n'avoir pas pris les mesures efficaces contre la pollution des eaux par les nitrates. De plus, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 a imposé aux états membres toute une série de recherche de substances chimiques dans l'eau (nitrates, phosphore, pesticides, métaux lourds...). Cette première étape vise à faire un état des lieux en vue d'obtenir un « *bon état chimique de l'eau* » à l'horizon 2015. La date butoir de 2015 s'avère, d'ores et déjà, beaucoup trop optimiste pour la Bretagne. On parle, dorénavant de l'échéance 2027 pour les nitrates et le phosphore dans de nombreux bassins versants bretons.

Mais d'où viennent nitrates et phosphore ?

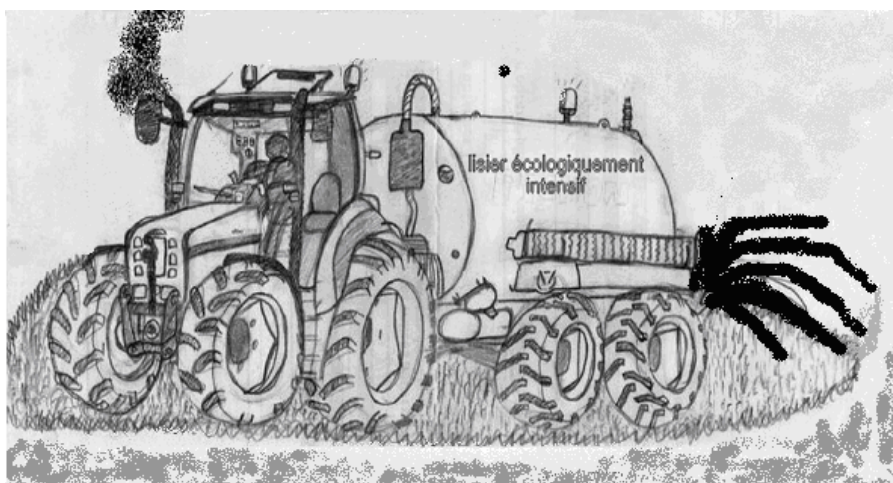
Tout d'abord, les nitrates et le phosphore sont absolument nécessaires à la croissance des plantes. Sans ces éléments, il n'y a pas de croissance possible pour le maïs et le blé (hormis les légumineuses : pois, luzerne, soja, trèfle, lupin... qui n'ont pas besoin d'apport de nitrates). L'agriculture utilise donc, à grand renfort d'engrais, des nitrates qui sont épandus dans les campagnes. Jusqu'à ces dernières années, ces engrais étaient d'un prix ridiculement bas et le gaspillage était donc de mise puisque « *valait mieux en mettre plus car ainsi on assurait le rendement* ». L'inconvénient, c'est que les nitrates sont très solubles dans l'eau et que tout ce qui n'est pas consommé par les plantes est directement lessivé en direction des rivières et des nappes phréatiques.

Le phénomène a pris une ampleur considérable du fait que les cultures les plus

consommatrices de nitrates sont celles qui sont les plus subventionnées par la Politique Agricole Commune (P.A.C.).

L'autre source de nitrates dans l'environnement tient à autre particularité bretonne : les élevages hors sol. Après-guerre, la Bretagne disposait d'une main d'œuvre abondante mais de petites surfaces agricoles, « *les fermes étaient petites* ». Pour dégager un revenu supplémentaire, la Bretagne, avec l'aide de la révolution verte et des techniciens de coopératives, allait se lancer dans le développement à outrance des élevages dits « hors sol ». Le mot « hors-sol » veut dire qui n'a pas de lien avec le sol, c'est-à-dire que la nourriture des animaux n'est pas produite sur les surfaces de l'exploitation agricole. Les détracteurs du système ont coutume à dire qu'une ferme bretonne a une autre exploitation fictive au Brésil ou en Argentine d'où provient le soja transgénique, bien sûr, car la mondialisation est passée par là aussi.

Au-delà de l'acceptabilité ou non de ce système, ce qui pose problème c'est que ces 15 millions de porcs bretons /an, ces 500 000 000 volailles de chair /an, sans parler des poules pondeuses, produisent des montagnes d'excréments dont on ne sait que faire. Car ces excréments qui contiennent de l'azote organique vont se transformer inéluctablement en nitrates. De plus les excréments de volailles (fientes) renferment des taux très élevés de phosphore.



Ces excréments, le trop fameux lisier de cochon, sont épandus généreusement sur les terres agricoles déjà saturées par les engrais. A la première averse venue, les nitrates sont relargués vers les rivières et les nappes phréatiques.

Les sols bretons n'en peuvent plus de recevoir des nitrates et du phosphore.

Les politiques ont démissionné devant les lobbies agricoles, seules les associations de défense de l'environnement et les consommateurs se préoccupent vraiment de la qualité de l'eau. Pourtant, la société s'interroge sur les effets néfastes d'une utilisation massive d'engrais et de pesticides quant au développement de certaines maladies comme le cancer, le lien est aujourd'hui clairement établi par des scientifiques.

De la crise écologique à la crise économique.

Pendant des années, le système a assez bien fonctionné. Toute cette production animale bretonne finissait dans des abattoirs modernes avec création de plats cuisinés, de poulets prêts à cuire (PAC), de charcuterie à un prix modéré etc. Bien sûr il y avait la pollution généralisée de l'eau mais le système créait des emplois, générait de la croissance et de l'activité.

Pourtant la machine bien huilée s'est enrayée sous l'effet conjoint de 3 éléments n'ayant, pourtant pas de relation.

Tout d'abord, les abattoirs bretons sont concurrencés par leurs homologues allemands qui pratiquent le dumping social (pas de smic) avec des salariés des anciens pays de l'Est qui sont payés à vil prix. Un autre élément est venu amplifier la crise, c'est le prix des céréales. Les élevages bretons consomment du soja d'Amérique latine et des céréales du bassin parisien. Avec la libéralisation du marché des céréales, les prix ont explosé. Quand on sait que le prix de l'aliment représente 70% du prix d'un porc charcutier, on imagine tout de suite la flambée des coûts de production. Beaucoup d'éleveurs ne se remettront pas de cette inflation.

Pour la production de poulet de chair, c'est la Politique Agricole Commune (PAC) qui a précipité la chute de ce secteur. En effet, Bruxelles a décidé d'arrêter le subventionnement (arrêt des restitutions) des poulets bretons exportés vers le Moyen-Orient. Sans ces subventions le poulet breton est trop cher. La filière s'est donc effondrée.

Le groupe Doux a été le premier à montré des signes de faiblesse en 2012 avec 950 emplois supprimés, aujourd'hui c'est GAD à Lampaul et 850 emplois directs qui sont supprimés, Marine Harvest à Poullaouen avec 410 emplois supprimés, Tilly Sabco à Guerlesquin avec 400 emplois en sursis. C'est aussi le groupe d'abattage Abattoirs Industriels de la Manche (AIM) qui est mal en point (600 emplois en jeu), l'abattoir de Pontivy qui a fermé (84 emplois en avril 2014) et maintenant le second abattoir GAD à Josselin dans le Morbihan qui est aussi en difficulté (600 emplois menacés). Ces vagues de licenciements ont provoqué une forte mobilisation des ouvrières et des ouvriers de ce secteur en Bretagne, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Ces salariés ont formé l'essentiel des manifestants du pôle dit "ouvrier", lors des manifestations des "bonnets rouges". Loin d'être terminées, les luttes ne peuvent que reprendre dans ce secteur dont la crise est comparable à celle que connaît actuellement la métallurgie.

Des milliers d'emploi directs et indirects sont menacés de disparaître dans une région où l'agroalimentaire fait figure de mono industrie. Les emplois publics sont aussi concernés car de nombreux fonctionnaires (techniciens des services vétérinaires) inspectent les viandes dans ces abattoirs.

Quel avenir pour le modèle breton ?

Pour le ministère de l'agriculture, la réponse à la crise est claire : on ne change pas un système qui est à bout de souffle. L'analyse du ministère est la suivante, il faut favoriser l'agrandissement des élevages pour diminuer les coûts de production afin d'améliorer leur

compétitivité. Le ministère de l'agriculture a donc décidé de réduire la réglementation environnementale, sous prétexte de simplifications administratives, dans le but d'accélérer la restructuration des élevages. C'est ainsi que depuis le 01 janvier 2014 les élevages porcins pourront passer de 450 porcs à 2000 porcs sans enquête publique. En effet, jusqu'à fin 2013, les éleveurs porcins qui agrandissaient leur élevage au-delà de 450 porcs charcutiers devaient démontrer dans un dossier déposé en préfecture que les impacts sur l'environnement n'étaient pas augmentés. De plus, une enquête publique était déclenchée par la préfecture afin de permettre l'expression des associations de défense de l'environnement et des voisins des porcheries. Un(e) commissaire enquêteur rédigeait ensuite un rapport que le préfet ne pouvait ignorer au moment de délivrer l'autorisation d'agrandir l'élevage. En augmentant de façon très significative le seuil déclenchant l'enquête publique, le ministère de l'agriculture choisi délibérément de réduire la pression environnementale sur des élevages dont l'impact négatif sur l'environnement est bien connu.

Le corollaire de l'agrandissement des élevages voulu par le ministère ainsi que par le syndicalisme agricole dominant, c'est le recul en matière de bien être animal. Plus les élevages s'agrandissent plus les animaux sont considérés comme des produits. L'éleveur parle alors de kilos de viande produits au m². La condition animale n'a jamais été aussi misérable dans les élevages industriels. L'ennui et le béton sont les seuls horizons des animaux élevés dans un univers quasi carcéral.

Une autre mesure avancée par le ministère est tout autant discutable. Il s'agit de la création de grandes unités de méthanisation pour produire de l'électricité à partir du lisier. Si le développement de la méthanisation est louable, il engage des capitaux qui sont hors de portée des exploitations moyennes (budget de 1,5 à 2 millions d'euros) et constitue une véritable pompe à subventions (40%). De plus, ces méthaniseurs ne règlent en rien le problème de la pollution de l'eau, contrairement à ce que le ministre proclame. L'azote entrant dans le méthaniseur ressort intégralement avec l'effluent et c'est la même chose pour le phosphore.

Le modèle breton actuel est en fin de vie, le produire beaucoup à bas prix n'a plus d'avenir car trop coûteux pour la société (pollution de l'eau, mauvaise qualité des denrées...).

La seule issue est donc de réorienter le modèle de développement breton en favorisant des exploitations de moyennes dimensions et produisant des denrées de qualité. Il faut ainsi développer un système allant vers l'agriculture biologique, car celle-ci intègre les coûts indirects liés à la pollution tout en créant de l'emploi. C'est donc une véritable révolution intellectuelle que les politiques et l'agriculture dominante doivent opérer. Cette révolution, bien que demandée par la société, a toujours été refusée jusqu'à maintenant par les décideurs et le syndicalisme agricole dominant.

Pour autant, la révolution attendue n'est pas certaine. Il suffit de se remémorer la crise financière de 2008 qui n'a engendré aucun changement dans la gouvernance financière mondiale.